



INFORMATIONS ET INSCRIPTION: JUGE S petit Tour

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour l'examen de juge de dressage S petit Tour. Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme recrutement et engagement, nomination, cours de formation et de perfectionnement, mesures disciplinaires et suppression de fonction pour les officiels incombe à la Commission de la branche du ressort technique, sur l'ordre de la discipline Dressage de la FSSE (Règl. d'Org. de la FSSE).

Définition Juge S petit Tour

Le Juge M est autorisé à juger tous les programmes CC, promotions CH, R, L et M, ainsi que nat. S1, FEI S 31/32, FEI St Georg et FEI Intermédiaire I.

Conditions de promotion

- Au minimum 2 ans en tant que juge M avec au minimum 12 engagements lors d'épreuves M avec plus de 15 partants
- Minimum 4 assists, lors de différentes épreuves S avec un des juges prévus à cet effet par le ressort technique (voir liste FSSE) et 4 engagements lors d'épreuves S
- Trois classements dans épreuves officiels de la catégorie S avec 64%

Examen Juge S petit Tour

Les personnes qui remplissent ces conditions remettent leur candidature avec le formulaire officiel au Secrétariat FSSE. Les candidats sont convoqués à l'examen. L'examen de juge aura lieu selon le Règlement d'examens.

En cas d'échec, l'épreuve peut être répétée au maximum une fois

Exigences personnels

Nous attendons d'un juge qu'il soit un exemple dans l'exercice de sa fonction. Il se doit de prendre des décisions conséquentes qui correspondent aux règlements et directives. De plus, il se doit également de réagir de manière objective et appropriée dans une situation de conflits.

Publication

Les noms des juges S petit Tour seront publiés dans le Bulletin FSSE, ainsi que sur www.fnch.ch.

Cours

Il est obligatoire de participer au minimum à un cours de juge de dressage officiel par année, proposé par la discipline Dressage FSSE.

Engagements annuels des juges

Il est exigé par juge de dressage par an, au moins huit engagements par juge, au moins 4 engagements par responsable place d'échauffement et une fois par an fonctionner en tant qu'assistant d'un autre juge. Lors de prestations irrégulières à répétition, le juge peut être déclassé. (Décision Directoire Dressage sur requête du ressort technique).

Congé

Le juge peut présenter une demande de congé dans l'exercice de sa fonction. Passé un délai de trois ans d'une période de congé, un nouvel examen pour juges peut être exigé.

Responsabilité

D'un juge est exigé, qu'il respecte les Règlements et Directives de la FSSE et en tant que représentant de la discipline Dressage de la FSSE, qu'il persuade par son comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline Dressage - peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel, selon l'appendice I du Règlement Général

Propre participation

Un juge est autorisé aussi bien à juger qu'à monter lui-même à la même manifestation. Monter et juger dans la même catégorie (par exemple L 12 et L 14) est interdit.

Bases juridiques

Le Règlement de l'Ordre Juridique est applicable et la compétence du Tribunal Fédéral est expressément reconnue.

Restriction d'âge

L'activité de juge prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans.

Valable à partir du 19.03.2020





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

CD DRESSAGE
Formulaire d'inscription et d'information

JUGE S petit Tour

Nom:

Prénom:

Rue:

NPA / Lieu:

Numéro de licence:

Tél.:

Natel:

E-Mail:

Fédération Suisse des Sports Equestres
Case postale 726
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Berne 22

Inscription à l'examen: Juge de Dressage S petit Tour

J'ai bien pris note des conditions d'examen et m'inscris par la présente à l'examen de Juge S petit Tour.

Je suis actif en tant que juge de dressage M depuis _____

Justification des assists (au minimum 10 engagements en tant que juge M)

Lieu de la manifestation	Date	Progr./Position	Nbre départs	Remarques

Justification des classements nécessaires (voir conditions de promotion):

Programme	Lieu	Date	Chiffre atteint en %	Nom du cheval

Assistent au juge C S petit tour

Lieu de la manifestation	Date	Programme	Signature du juge C

Lieu, Date:

Signature:



Discipline Dressage / Ressort Technique